



ACRN

Projet de contribution de la Société civile à la discussion sur l'économie et la gestion durable des forêts dans le cadre de la 18^{ème}RdP du PFBC

Note conceptuelle

Contexte :

Le thème central de la 18^{ème} Réunion des Parties du PFBC qui porte sur la durabilité des forêts du Bassin du Congo pose inéluctablement la question de l'interrelation entre la conservation et le développement économique. Le principe 4 de la Déclaration de Rio de 1992 stipule, en substance, que pour parvenir à un développement durable, la conservation, doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément.

Ainsi, dans un contexte où la sous-région, dans sa quête de l'émergence, connaît un regain d'investissements dans des secteurs tels que l'exploitation minière, l'alimentation et l'agriculture, les infrastructures et d'autres projets de grande envergure, il est impérieux de veiller à l'intégration effective des impératifs de la conservation dans ces investissements.

La question ne devrait pas seulement être celle de l'impact des secteurs non forestiers sur les forêts du Bassin du Congo, mais aussi celle des opportunités qu'ils offrent pour la conservation de ces forêts. L'absence d'une véritable stratégie pour capitaliser, mutualiser et mettre en synergie les opportunités liées à cette intégration conduit à des actions isolées de quelques opérateurs sans impact réel à l'échelle des besoins de conservation du Bassin du Congo.

A titre d'exemple, il est ressorti d'une étude récente du WWF que des projets de développement des infrastructures, d'extraction et agroindustriels dans la zone de Kribi au Cameroun intégraient, à des degrés divers, les aspects relatifs à la préservation de l'intégrité du Parc National de Campo Ma'an, mais que, ces actions proposées en dehors d'un cadre de cohérence établi n'ont pas permis de réduire la pression grandissante sur ledit parc.

La Société civile du Bassin du Congo peut, par sa composition plurielle et à travers son rôle d'alerte mais aussi d'accompagnement des différents acteurs concernés, contribuer à la mise sur pieds des cadres d'investissements intégrés en faveur de la gestion durable des forêts, qui seraient nourris par les apports issus des investissements dans les secteurs non forestiers.

L'arrimage de ces cadres aux initiatives en cours, telles que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, le Fonds pour l'Économie Verte en Afrique Centrale, etc. permettrait d'en tirer encore plus de bénéfices, au profit de la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC.

Dans cette optique, pour tenir compte du fait que la plupart des États concernés sont « Fragiles » du point de vue de la gouvernance, il pourrait être nécessaire de contextualiser les critères, les références et standards de responsabilité et de durabilité existants (IFC, Banque Mondiale, Mining association, Certifications, Responsabilité Sociétale des Entreprises, etc.) en promouvant un label tenant compte des réalités de la sous-région. Ceci pourrait aussi faciliter l'alignement des investissements en provenance des pays émergents asiatiques sur les exigences de durabilité.

Objectif :

La société civile entend contribuer à la discussion sur l'économie et la gestion durable des forêts dans le cadre de la 18èmeRdP du PFBC en se focalisant essentiellement sur la question suivante : « Comment capitaliser les opportunités offertes par les investissements, dans les secteurs non forestiers, pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo ? »

Organisation :

Une session de deux heures sera consacrée au débat démocratique visant à retenir les éléments de contribution de la société civile à cette thématique. A la suite des échanges préliminaires il est convenu que ces discussions s'articuleront autour de deux principaux axes opérationnels sous forme d'idées de projets :

1. Projet de Promotion, contrôle suivi et évaluation de la partie socio environnementale des investissements ;
2. Projet de contribution à l'élaboration d'un label contextualisé de gestion durable des forêts et de promotion de la gouvernance dans la recherche de solutions liées aux défis environnementaux.

En pratique, de brèves présentations sur le niveau d'avancement de la réflexion sur ces deux projets seront faites (une pour chaque) et serviront comme base pour permettre aux participants de consolider et s'appropriier lesdits projets.